

**Actes des**

**Rencontres  
de L'éducation**

**Accueil de l'enfant,  
quoi de neuf ?**

**Mercredi 10 juin 2015**  
**MC2 : Maison de la Culture**



# Sommaire

## Introduction ► p.3

## Programme ► p.4

## Ouverture ► p.5

*Interventions : M. Eric Piolle, maire de Grenoble et Mme Dominique Fis, directrice académique des services de l'Education nationale*

## Table ronde ► p.6

*Participants : Philippe Meirieu, Charles Hadji, Cécile Blanchard*  
« Parcours éducatif, périscolaire et réduction des inégalités sociales : enjeux, bilan de l'existant, perspectives ».

## Intervention des invités ► p.7-9

## Ateliers ► p.10-18

### Atelier n°1 ► p.10-12

Les rythmes éducatifs : quelles adaptations pour les enfants scolarisés en maternelle ?

### Atelier n°2 ► p.13-15

Les projets périscolaires : quels contenus, quels acteurs, quelles complémentarités avec les autres temps éducatifs ?

### Atelier n°3 ► p.16-18

Métiers, rôles et postures éducatives : quelles ressources, quels enjeux de qualification ?

## Débat public ► p.19

*Participants : Philippe Meirieu ; Charles Hadji ; Fabien Malbet, adjoint au maire, Ecoles ; Elisa Martin, première adjointe au maire, parcours éducatif, tranquillité publique ; Isabelle Becu-Salaün, chef du Pôle Jeunesse, sports et vie associative, direction départementale de la cohésion sociale ; Dominique Leporati, directeur académique adjoint.*

Quels objectifs et quels engagements pour demain ?  
Quel projet éducatif de territoire, quelles priorités et quels choix pour les enfants grenoblois ?

## Clôture ► p.20-21

*Intervention : Mme Elisa MARTIN, première adjointe Ville de Grenoble, parcours éducatif et tranquillité publique*

# Introduction

En 2013, le gouvernement a souhaité mettre en œuvre une réforme des rythmes de l'enfant en application de la loi de programmation et de refondation de l'école de la République. Les attendus de la loi étaient ambitieux : adaptation des rythmes de la journée à l'enfant dans l'idée qu'il tire le meilleur parti des différents temps ; valorisation de la coéducation ou éducation partagée par la concertation souhaitée entre les différents intervenants autour de l'enfant.

La faiblesse des moyens mobilisés par l'Etat, la faiblesse de la concertation avec nous, collectivités, mais aussi les familles, de même que la précipitation avec laquelle cette réforme a été mise en œuvre a suscité et suscite encore questionnements et parfois inquiétudes.

Dès mars 2014, l'équipe municipale nouvellement élue a fait une priorité de cette question, s'engageant à ajuster et améliorer l'existant.

Pour cela, un état des lieux a été fait et rendu public en mars 2015. Même si les avis recueillis auprès des familles, des élèves, des agents municipaux et des associations étaient majoritairement encourageants à la rentrée 2014-2015, même si les enseignants confirmaient en particulier l'intérêt, pour les enfants et leur apprentissage, de privilégier des temps d'enseignements plus longs le matin, il est apparu que les marges de progrès restaient importantes.

En effet, les points faibles restent notables : fatigue accrue des enfants (notamment pour les élèves de maternelle), coûts et contraintes logistiques souvent considérés comme préoccupants, qualité inégale des interventions. D'autre part, les familles ne perçoivent pas toujours l'intérêt des temps périscolaires - dont la qualité reste variable selon les quartiers. Enfin, il est difficile de trouver et de former des nouveaux intervenants en nombre suffisant.

Au total, le constat est fait du peu d'effet de la réforme sur la hausse des inégalités, problème majeur de l'école d'aujourd'hui.

Le moment des réorientations de plus grande ampleur est venu près de deux ans après le déploiement d'un dispositif ambitieux mais ... perfectible.

Cette demi-journée est ouverte à tous ceux qui se préoccupent d'éducation, à tous les acteurs de la co-éducation (familles, institutionnels, associations...). A tous ceux qui pensent que les destins ne sont pas écrits d'avance.

**Pour le bien de nos enfants, un nouveau cap s'impose : place au débat !**

# Programme

## 13h30 ► ACCUEIL

## 14h ► OUVERTURE

Interventions : M. Eric Piolle, maire de Grenoble et Mme Dominique Fis, inspectrice d'académie et directrice académique des services de l'Education nationale

## 14h15 à 15h45 ► TABLE RONDE

Participants : Philippe Meirieu, Charles Hadji, Cécile Blanchard

« Parcours éducatif, périscolaire et réduction des inégalités sociales : enjeux, bilan de l'existant, perspectives ».

## 16h à 18h ► ATELIERS

### Atelier n°1

Les rythmes éducatifs : quelles adaptations pour les enfants scolarisés en maternelle ?

### Atelier n° 2

Les projets périscolaires : quels contenus, quels acteurs, quelles complémentarités avec les autres temps éducatifs ?

### Atelier n°3

Métiers, rôles et postures éducatives : quelles ressources, quels enjeux de qualification ?

## 19h à 20h45 ► DEBAT PUBLIC – Entrée libre

Participants : Philippe Meirieu ; Charles Hadji ; Fabien Malbet, adjoint au maire, Ecoles ; Elisa Martin, première adjointe au maire, parcours éducatif, tranquillité publique ; Isabelle Becu-Salaün, chef du Pôle Jeunesse, sports et vie associative, direction départementale de la cohésion sociale ; Dominique Leporati, directeur académique adjoint.

Quels objectifs et quels engagements pour demain ?  
Quel projet éducatif de territoire, quelles priorités et quels choix pour les enfants grenoblois ?

## 20h45 ► CLÔTURE

Intervention : Mme Elisa MARTIN, première adjointe Ville de Grenoble, parcours éducatif et tranquillité publique

# Ouverture

Les Rencontres de l'éducation ont été ouvertes par Eric Piolle, maire de Grenoble, et Dominique Fis, inspectrice d'académie et directrice académique des services de l'Education nationale de l'Isère.

Dans son intervention, Eric Piolle a évoqué le choix déterminé de son équipe d'affirmer le caractère structurant de l'éducation pour la politique municipale dans le contexte doublement difficile que nous connaissons, de crise des finances locales et de désengagement de l'Etat. De son point de vue, si la loi « Peillon » a fixé un objectif solide, en particulier en matière de co-éducation et de lutte contre les inégalités, son application a manifestement pâti de la faiblesse des moyens dédiés et des délais très courts de mise en œuvre. La Ville travaille à la fois sur l'amélioration de l'existant pour la rentrée 2015 et sur un objectif de moyen terme pour septembre 2016. Trois ans après la mise en œuvre des nouveaux rythmes, il sera temps, après un temps de débat et de concertation d'une réorientation plus importante. Les rencontres du 10 juin 2015 s'inscrivent dans ce processus, au cours duquel il est prévu de laisser une grande place au dialogue et à la concertation avec le plus grand nombre.



En tant que représentante de l'Etat, Dominique Fis a rappelé que les mairies offrent traditionnellement « le gîte et le couvert » à l'école, mais qu'en réalité les collectivités locales ont investi le champ de l'éducation de longue date, avec une accélération marquée par les lois de décentralisation successives. La circulaire de rentrée récemment parue confirme que la priorité de la deuxième partie de la mandature 2012-2017 sera celle des collèges, après trois années centrées sur l'enseignement primaire. Les principaux objectifs poursuivis restent les mêmes, à savoir l'égalité des chances et l'augmentation du niveau de connaissances. L'effort des partenaires concernés est bien engagé en ce sens à Grenoble, mais il reste à poursuivre notamment pour placer les temps scolaires aux meilleurs moments du point de vue de la réceptivité des enfants à l'enseignement et pour mieux articuler les projets respectifs de l'école et de la commune. L'objectif est bien de considérer l'enfant dans sa globalité, en rendant lisible les temps scolaires et périscolaires et en évitant toute discontinuité entre ces temps.



# Table ronde

## PARCOURS ÉDUCATIF, PÉRISCOLAIRE ET RÉDUCTION DES INÉGALITÉS SOCIALES : ENJEUX, BILAN DE L'EXISTANT, PERSPECTIVES

Participants : Philippe Meirieu, Charles Hadji, Cécile Blanchard



Introduisant le premier temps des Rencontres organisé sous forme de table ronde sur le thème « parcours éducatif, périscolaire et réduction des inégalités sociales », Mme Elisa Martin a souligné l'importance de la diversité des acteurs présents, qu'elle remercie de leur présence.

Ce temps aujourd'hui est important, car après avoir dressé un bilan évaluatif, il s'agit maintenant de lancer la concertation autour de l'accueil de l'enfant. Bien évidemment, le temps scolaire sera évoqué, car il est structurant, de par ses enjeux et parce qu'il organise les autres temps.

Mais ce temps scolaire, ne peut être un temps isolé, coupé des autres. Les temps de l'enfant ne peuvent se superposer, s'accumuler, ayant pour seul objectif d'occuper les enfants, parce que les familles ont besoin d'un mode de garde ou pour s'assurer de la « bonne occupation » des enfants.

Peut-on articuler ces temps pour que les enfants en tirent le meilleur bénéfice ?

Quels liens tisser entre ces temps ? Une bienveillance partagée autour des enfants ? Des règles communes entre enseignants, animateurs, parents ? Comment faire communauté, chacun dans son rôle ? Comment aller vers une « posture éducative partagée » ?

Si on s'assigne comme objectif la lutte contre les inégalités, alors ne peut-on pas considérer que ces temps « non scolaires » participent aussi de la réussite de nos enfants ? Qu'en favorisant la découverte, la vie collective, la confiance en soi, ils peuvent avoir des répercussions sur l'apprentissage scolaire ?

Enfin, et surtout, qu'en considérant que l'éducation n'est pas que la réussite scolaire, ces temps participent de la construction d'individus éclairés, émancipés ?



# Intervention des invités

## TROIS INVITÉS AUX PARCOURS COMPLÉMENTAIRES ONT ENSUITE SUCCESSIVEMENT PRIS LA PAROLE SUR CE THÈME.



**Charles Hadji**, agrégé de philosophie et actuellement Professeur émérite au sein du Laboratoire des Sciences de l'Éducation de l'Université Pierre Mendès France, a centré son propos sur « l'histoire volcanique » des réformes touchant la scolarité en France, « suite de séquences éruptives » dont il a d'abord restitué les grandes lignes pour aider la compréhension du sujet traité. De cette introduction, il ressort deux enseignements principaux. D'une part, un mouvement de fond qui caractérise la situation du primaire : celui du raccourcissement sensible et continu du temps scolaire (-10% de 1945 aux années 1960 et -20% de 1968 à 2008) ; ensuite, un combat qui perdure et qui n'est pas tranché entre ceux qui défendent une école de l'exigence et de l'excellence et ceux qui militent pour une école de la réussite, plus attentifs au plus grand nombre et aux exclus.



Au fil de cette histoire tourmentée, la notion de rythmes scolaires apparaît comme singulièrement ambiguë. La première distinction à prendre en compte est celle qui existe entre les rythmes propres aux enfants et les rythmes environnementaux (naturels et ceux imposés par la vie en société). La deuxième tient aux différentes échelles de temps à considérer : rythmes quotidiens, hebdomadaires et annuels. Néanmoins, quel que soit l'angle d'analyse privilégié, une conclusion s'impose aujourd'hui : en France, les journées passées par l'enfant à l'école sont trop longues et elles sont également trop concentrées dans une année beaucoup trop brève – et qui l'est de plus en plus.

Dans ce contexte, si la Loi « Peillon » a bénéficié d'un accueil relativement consensuel, son application s'est avérée délicate à beaucoup d'égards. Beaucoup de facteurs expliquent qu'elle soit loin d'être stabilisée, mais un des principaux tient sans doute au fait que les intérêts des adultes et les intérêts (et besoins) des enfants restent pour partie divergents...

### Les enjeux et défis restent donc importants :

- Clarifier les objectifs de la loi (réussite scolaire ? Epanouissement des enfants ?)
- Avoir le courage de s'attaquer à l'organisation de l'année scolaire et donc aux vacances scolaires
- Améliorer le contenu des temps périscolaires et la qualification des intervenants
- Repenser le travail des enseignants
- Définir et aménager un nouvel espace professionnel pour les intervenants
- Réussir la coéducation, en dépassant les intérêts particuliers.

# Intervention des invités



**Cécile Blanchard**, ancienne permanente de la FCPE et aujourd'hui rédactrice en chef des Cahiers Pédagogiques, a indiqué en introduction partager à titre personnel le point de vue exprimé sur les effets problématiques de la concentration de l'enseignement primaire à la fois sur un trop petit nombre de jours par semaines et sur un trop petit nombre de semaines par an. Cette organisation présente deux défauts (et dangers) majeurs. D'une part, elle amène les enfants à subir des apprentissages selon des modalités qui s'apparentent à du « gavage » et d'autre part elle systématise et aggrave les phénomènes de rupture entre les jours « avec » école et les jours « sans », dont on sait qu'ils sont particulièrement préjudiciables aux enfants des familles défavorisées.

En termes de rythmes, ses préconisations sont de deux ordres. Elle recommande d'une part d'étaler la semaine d'école sur 6 jours avec une durée allégée et d'autre part de mettre en cause les vacances d'été, beaucoup trop longues et génératrices d'inégalités sociales fortes et durables.

Compte-tenu de la difficulté de mise en place de la semaine de six jours, un objectif plus réaliste serait une semaine de 5 jours identiques. Il faudrait allonger la pause méridienne, car le temps après le repas est peu propice à l'enseignement. Les pics d'attention et de vigilance sont 10h/12h et 15h/17h, c'est le moment idéal pour les notions nouvelles, requérant de la concentration. Le pic de l'après-midi ne concerne pas les maternelles, idéalement il faudrait donc organiser un rythme différent, qui respecte le temps de la sieste. Enfin, on pourrait imaginer des fonctionnements différents selon les écoles d'une même commune.

A cette proposition d'ensemble s'ajoute une alerte à l'intention des villes en tant que partenaires éducatifs, qui doivent veiller à s'en tenir à l'esprit de la réforme et à ne pas pratiquer de surenchère en matière d'activités proposées sur les temps périscolaires. Pourtant les enfants ont besoin de calme, de temps pour rêver, s'ennuyer, sans contraintes. Des activités comme de la lecture (histoire racontée ou lecture autonome selon l'âge), des jeux de société, du dessin, du jardinage sont adaptées.

Concernant la réduction des inégalités, il est prouvé que la mixité est efficace sur le plan des résultats scolaires. L'intérêt du périscolaire c'est de mélanger les âges et les niveaux. Pour contribuer à la réduction des inégalités, deux leviers sont essentiels : l'accès de tous aux activités et leur gratuité.

Enfin, en matière de concertation, il s'agit de laisser du temps aux acteurs locaux, de donner toute leur place aux familles, de revoir l'organisation des conseils d'école pour intégrer un représentant du périscolaire.



En préambule, **Philippe Meirieu**, enseignant, chercheur et spécialiste français des sciences de l'éducation et de la pédagogie, a évoqué le « Munich pédagogique » intervenu en 2008. Xavier Darcos, le ministre de l'Éducation de l'époque, avait alors acté la suppression de 3 heures d'enseignement hebdomadaire dans les écoles et la fin des cours le samedi matin. Cette décision a marqué une nouvelle étape de la rétractation de l'État du champ éducatif, de son repli sur les disciplines fondamentales (lire, écrire, compter) et de la volonté d'externaliser les apprentissages sportifs, culturels et artistiques vers les collectivités locales. Les conséquences d'une telle politique sont bien connues, parmi lesquelles l'augmentation des inégalités sociales et territoriales, l'affaiblissement de la portée d'un enseignement général privé de l'appui des disciplines non académiques, et le risque de laisser se développer des initiatives à caractère clanique ou sectaire. Cette politique, qui visait notamment la diminution à terme de postes enseignants, a par ailleurs été aggravée du fait des attaques concomitantes sur les RASED, provoquant la perte d'un soutien crucial pour les enfants en difficulté. Au nom du respect du libre choix des familles, on leur renvoie l'entière responsabilité de la réduction des inégalités. Au-delà de ces considérations de contexte, le constat généralement admis est celui d'un niveau de maîtrise de la langue écrite beaucoup trop bas en France, devenu une source majeure de préoccupation à l'échelle du pays.



Pour P. Meirieu, trois observations s'imposent aujourd'hui, qui sont autant d'alertes pédagogiques. Il faut tout d'abord admettre que ce qui fatigue l'enfant, ce n'est pas le travail mais l'échec (le travail dont on ne voit pas le résultat).

Il faut par ailleurs garder à l'esprit que l'éducation n'est pas la seule affaire de l'école. La famille reste au cœur de la vie de l'enfant et les parents paraissent souvent démunis aujourd'hui devant des questions auxquelles ils n'ont pas de réponses. Il serait nécessaire de s'intéresser au déficit de formation à la parentalité dans le monde contemporain mais aussi amener les médias à se questionner sur leurs responsabilités en tant qu'acteurs éducatifs de fait.

**Il faut enfin réinterroger les sept « fondamentaux » de la citoyenneté en jeu dans le champ de l'éducation, à savoir :**

- **Surseoir** : donner du temps à la réflexion et favoriser la naissance de la pensée dans un système qui a tendance au contraire à promouvoir le passage à l'acte permanent
- **Symboliser** : permettre l'accès à la culture par l'accès à la symbolisation en tant que mode de passage obligé de l'intime à l'universel
- **Ritualiser** : comme il n'y a pas d'humanité sans rite, il ne peut y avoir d'éducation sans rite – et le déficit de ritualisation amène un déficit d'attention chez les enfants comme chez les adultes
- **Mobiliser** : la motivation ne pouvant être considérée comme un préalable de l'éducation mais comme son objectif
- **S'engager** : pour apprendre, il faut être en mesure de prendre des risques sans se mettre en danger, ce qui suppose l'existence d'espaces d'apprentissages « hors menace »
- **Coopérer** : le fondement n'est pas le vivre ensemble mais le faire ensemble, l'enjeu étant pour chacun de vivre pleinement dans le collectif où s'exercent l'autorité et la responsabilité et où se structurent la citoyenneté et la démocratie.
- **Se dépasser** : « L'important à l'école comme ailleurs n'est pas de devenir meilleur que les autres mais meilleur que soi-même » (cit. Albert Jacquart)

**Le grand défi de l'éducation est finalement de sortir des questions techniques et de garder comme objectif le seul projet - un projet au service de l'enfant émancipé et autonome.**

# Restitution des ateliers

## ATELIER N°1

### LES RYTHMES ÉDUCATIFS : Quelles adaptations pour les enfants scolarisés en maternelle ?

#### 1 Introduction

- La réforme des rythmes appliquée de la même manière en élémentaire et en maternelle répond-elle aux besoins des enfants ?
- Que veut-on faire du temps périscolaire ? Comment questionne-t-on ce qui a été fait pour le faire évoluer ?
- Mme Latapie, inspectrice de l'Education Nationale en charge du préélémentaire rappelle que le programme en maternelle est en pleine évolution avec un développement de l'accueil des moins de trois ans. Il faut donc repenser le métier d'enseignant en maternelle.

#### 2 Temps d'échanges et partage de constats sur :

##### Les enjeux et spécificités de la maternelle

- Des métiers différents autour de l'enfant
- Une relation privilégiée avec la famille

En 2008, l'école maternelle préparait l'élève à entrer en élémentaire mais avec les nouveaux programmes, l'école se recentre sur le ludique.

##### Les besoins des enfants

- Lorsque l'enfant entre à l'école maternelle il faut gérer les « tempêtes » émotionnelles. Et dans des classes de 30 ou 32 enfants il est difficile d'avoir l'attention nécessaire pour chacun. Il faut changer les seuils.
- Les professionnelles de la petite enfance du CCAS questionnent le fait que des enfants si petits soient pris en charge par si peu de professionnels (comparativement à la crèche).
- Il est rappelé qu'en primaire le seuil est de 27, 5 élèves et de 25 en école prioritaire. C'est ensuite le directeur qui a la responsabilité de répartir les élèves dans les classes.



- Dans certaines maternelles les enfants de très petite section sont répartis dans chaque classe maternelle, ce qui est beaucoup moins stressant pour l'équipe enseignante et peut être bénéfique pour les enfants. Il y a donc des organisations à réfléchir.
- Il faut également penser la place des enfants porteurs de handicap.

#### 3 Principales questions posées

##### Quelles articulations pour un passage en douceur vers l'école : le rôle essentiel des familles ?

- En maternelle les familles rentrent dans l'école. Cette spécificité doit être vue comme un atout.
- Les couloirs de la maternelle sont des lieux très stressants et pas adaptés pour accueillir les enfants avec leurs familles. Il faut travailler la question des espaces.
- Des expériences positives ont été menées dans certaines écoles. Les parents sont invités à venir dans la classe en juin et en septembre. Ils apprivoisent ainsi le futur lieu de scolarisation de leur enfant.
- Il faut aussi accompagner les familles qui ne maîtrisent pas la langue française afin qu'elles puissent mieux appréhender le fonctionnement de l'école.
- Lorsqu'il y avait école le samedi matin, cela permettait d'accueillir les familles et de faire de l'interprofessionnel.
- Les familles ont besoin d'un temps et d'un espace pour elles dans l'école.
- Pour permettre ce passage en douceur de l'enfant vers l'école, il faut identifier les lieux ressources comme par exemple les lieux d'accueil parents-enfants, les ludothèques, les espaces familles dans les Maisons des Habitants... qui permettent à des parents de venir échanger autour de leurs difficultés...et de leurs compétences.
- Les centres de loisirs ne sont actuellement pas habilités à recevoir des enfants de deux ans non scolarisés alors qu'ils pourraient être aussi un lieu ressource. L'été peut être par exemple un moment propice pour travailler la question de la propreté même si se poserait alors la question de la formation des animateurs.

##### Comment favoriser les temps d'échanges entre professionnels de la petite enfance pour des pratiques communes ?

- L'accueil des parents crée une jonction entre les professionnels petite enfance.
- Depuis 2012, une expérience se mène entre l'Inspection d'Académie, le CCAS et la Ville concernant un projet de « continuité éducative ». Il s'agit d'échanger sur les représentations des différents métiers (enseignants, Educatrice de jeunes enfants, ASEM, puéricultrices...) puis de travailler sur des points particuliers comme l'accueil du jeune enfant, le support de l'album (avec des Bibliothécaires). Les professionnels vont ensuite observer sur d'autres lieux petite enfance (enseignants à la crèche, éducatrice de jeunes enfants à l'école...). Ils peuvent alors prendre conscience des différences de pratiques et proposer des pistes d'évolution.
- Concernant les enfants de 2/3ans, il n'y a pas d'objectif d'apprentissage. Le professionnel doit donc quitter la sécurité de « faire » pour laisser l'enfant explorer, créer, rêver.
- L'enfant d'âge maternel a souvent affaire à plusieurs professionnels (école, centre de loisirs, assistante maternelle...). Il est alors important de mailler le réseau de professionnels petite enfance. La commission petite enfance qui existe dans chaque secteur peut être un outil pour travailler ensemble. Il faut revoir si elle doit se dérouler par secteur ou par bassin de vie. Elle doit permettre de réaliser des actions très concrètes. Pour que ce réseau de professionnels fonctionne, il faut sortir d'un « certain corporatisme » et replacer l'enfant au centre de la réflexion.
- Les Bibliothécaires regrettent de ne pas avoir de temps pour échanger avec les enseignants.

# Restitution des ateliers

## Propositions :

- ▶ Des instances de professionnels des différents métiers
- ▶ Des formations communes
- ▶ La formation des ASEM par d'autres professionnels (comme les Bibliothécaires).
- ▶ Des projets partagés

## Quels contenus et quels horaires pour répondre aux besoins de l'enfant et quelle articulation scolaire / périscolaire ?

### Concernant le temps scolaire :

Le rythme actuel de l'école n'est pas adapté aux petites sections. Il y a en effet une grosse différence entre un enfant de petite section et un enfant de moyenne ou grande section.

### Proposition :

- ▶ Les textes disent qu'il faut accueillir les enfants avec souplesse. La question des horaires d'école l'après-midi pourrait être revue avec un accueil à 13h30 ou 13h45 puis un autre à 14h30 permettant ainsi à l'enfant de faire la sieste à la maison. Et pour que les parents aient le « courage » de revenir à 14h30 on pourrait les accueillir dans la convivialité (avec un café par exemple).

### Concernant le temps périscolaire :

- La collectivité de 7h50 à 17h30 pour des enfants de moins de trois ans à 30 enfants par classe peut être très fatigante.
- On constate que la fatigue des enfants est forte si on leur propose des activités sans but. Il faut que l'enfant soit dans une posture qui le satisfait.
- Il faut pour cela avoir des locaux adaptés, avoir des espaces différents. Cela pose la question des espaces à partager et à mutualiser entre le temps scolaire et périscolaire. Il y a une grande différence de pratiques selon les écoles.  
Une enseignante note que dans son école, 100% des classes sont mis à disposition du périscolaire le soir.
- Pourrait-on imaginer que les crèches puissent accueillir un groupe d'enfants pour le périscolaire lorsqu'il y a la proximité avec l'école. Cela permettrait aux ASEM d'aller travailler sur le temps périscolaire avec les professionnels des EAJE.
- Il manque de l'information sur ce qui se passe pendant le temps périscolaire en maternelle. Il faudrait imaginer des retours tels que des blogs, des expositions. Ça se fait dans certaines écoles maternelles.
- Il existe des ateliers éducatifs en maternelle mais la frontière entre ce qui se fait à l'école et en ateliers éducatifs est parfois difficile à cerner.
- La question de la sortie des enfants en flux de 16h30 à 17h30 doit être repensé car cela oblige un animateur à rester à la porte pendant 1h au détriment d'une présence auprès des enfants. Mais dans le même temps cela permet à un parent de récupérer son enfant dès qu'il est libre.
- Il faut laisser à l'enfant le droit de ne rien faire.

## ATELIER N°2

## LES PROJETS PÉRISCOLAIRES : Quels contenus, quels acteurs, quelles complémentarités avec les autres temps éducatifs ?

### 1 Introduction des deux groupes

Rappel des principaux principes à l'œuvre à travers la politique périscolaire de la ville de Grenoble :

- ▶ Réduction des inégalités
- ▶ Autonomisation, émancipation des enfants et éducation du sens critique
- ▶ Temps d'ouverture au monde et de découverte
- ▶ Contribution à la sécurité matérielle et affective des enfants

### 2 Temps d'échanges et partage de constats

#### La complémentarité des acteurs

Il est important d'obtenir des enseignants qu'ils s'interrogent sur les points d'appui que peuvent représenter pour eux les activités périscolaires (et réciproquement pour les animateurs du périscolaire). L'objectif est de mettre les uns et les autres en synergie et de veiller à ce que le respect s'installe dans la durée entre professionnels de culture et d'approches distinctes.

De ce point de vue, il apparaît que l'enjeu de la formation est essentiel à la fois pour :

- assurer la montée en qualité de l'encadrement périscolaire
- lutter contre la précarité de ces nouveaux emplois
- fidéliser les personnes qualifiées.

S'il faut inventer des modalités de travail partagé, les obstacles sont réels et les moyens dédiés à la coéducation semblent insuffisants aujourd'hui (enseignants non rémunérés pour les tâches de coordination, problèmes de locaux trop petits, de temps de transports trop longs, d'inégalités des secteurs en matière de ressources de proximité...). Faire vivre une communauté éducative semble plus facile dans les petites communes ... et par le biais sportif.



# Restitution des ateliers



## L'optimisation du cadre

Les participants se sont longuement interrogés sur la formalisation possible/souhaitable des échanges entre scolaire et périscolaire pour faire vivre la communauté éducative et la mettre dans une dynamique de projet

## ③ Principales questions posées

### Comment s'orienter vers la structuration de projets éducatifs par école ?

**Faut-il faire des conseils d'école les lieux de coéducation de référence comme le prévoit la loi tout en sachant qu'ils sont actuellement très « pollués » par les questions logistiques et que ... le périscolaire n'est pas obligatoire, contrairement à l'école ?**

### La mise en place d'un conseil périscolaire est-elle préférable ?

#### Propositions

##### ► Les objectifs et le sens des temps périscolaires :

- Ne pas alourdir encore la journée de l'enfant par des enjeux supplémentaires d'apprentissages / acquisitions sur le temps périscolaire.
- Préserver les temps périscolaires de toute forme d'évaluation (des performances de l'enfant).
- Le temps périscolaire est un temps pour « faire ensemble ». L'animation, si elle doit être de qualité et attractive, reste avant tout un prétexte.
- Le temps périscolaire est très prisé des enfants car il leur permet d'être « entre copains » (enjeu très important).
- Il doit aussi permettre de se poser, de ne rien faire, d'être tranquille.
- C'est aussi un lieu de découverte d'activités, notamment culturelles et artistiques car celles-ci sont d'un accès très inégal.
- Privilégier l'oral dans le périscolaire pour compenser la très (trop ?) grande place donnée à l'écrit sur le temps scolaire. Un des principaux intérêts du périscolaire est de mettre les élèves en mouvement sur un projet. Il s'agit aujourd'hui de profiter de la liberté offerte par le cadre encore peu stabilisé pour innover - y compris à partir de la parole recueillie auprès des enfants eux-mêmes.

##### ► Du point de vue des rythmes et de l'organisation :

- Veiller aux effets de la segmentation des temps, très importante source de fatigue pour les enfants.
- Les temps périscolaires doivent être suffisamment longs pour pouvoir prévoir des activités culturelles ou sportives de qualité, notamment lorsqu'elles impliquent un déplacement.
- Veiller à une bonne compréhension par les élèves de la complémentarité des temps scolaires et périscolaires.
- Ne pas déresponsabiliser l'école dans les champs de l'éveil, à ne pas appauvrir le temps scolaire au profit du périscolaire par substitution.
- Etre attentif aux effets pervers des changements d'horaires : constats de glissements hors temps scolaire, pour des raisons d'organisation, de certaines activités sportives, muséales ou musicales municipales auparavant parties prenantes du temps scolaire.
- La posture et la formation des animateurs sont des éléments déterminants.
- Il serait intéressant de développer un projet fort, commun, fédérateur à l'échelle de la Ville pour le périscolaire comme le font certaines communes du Nord de la France

##### ► Parents et enfants acteurs

- Etre explicite dans la présentation aux parents des objectifs et des contenus des projets proposés dans le cadre du périscolaire.
- Etre très attentif aux avis formulés par les parents en tant qu'acteurs à part entière de la co-éducation, y compris sur des questions très pratiques comme les modalités d'inscription. Favoriser leur participation à ces temps.
- Innover en matière d'information aux familles : ex : magnets frigos pour rappeler ce qui est prévu en temps périscolaire.
- De même, permettre aux enfants d'être acteurs en étant associés aux choix relatifs à ce qui leur est proposé.





# Restitution des ateliers

## ATELIER N°3

### METIERS, RÔLES ET POSTURES ÉDUCATIVES : Quelles ressources, quels enjeux de qualification ?

#### 1 Introduction

En amont de cet atelier, il a été demandé aux participants d'exprimer par un mot ou une phrase le principal objectif/attendu pour eux du temps périscolaire.

**Une grande majorité des réponses portent autour des notions de :**

- ▶ découverte et d'apprentissage « nourrir les appétits et les curiosités »
- ▶ découverte et sensibilisation

Ces attentes suggérant finalement l'objectif de lutte contre les inégalités auquel ce temps de l'enfant peut contribuer.

**Les participants ont aussi très vite évoqués les conditions de mise en œuvre en évoquant :**

- ▶ la qualification des intervenants ;
- ▶ un accueil offrant une sécurité affective et matériel.

C'est un temps qui se différencie du temps scolaire, plus à l'écoute des désirs de l'enfant, et offrant également une dimension collective, d'apprentissage du vivre ensemble.

#### 2 Temps d'échanges et partage de constats sur :

**Les leviers d'une montée en compétence des animateurs en périscolaire et des ASEM dans un contexte d'accueil en nombre important d'enfants.**

Plusieurs participants ont rappelé que le BAFA reste un référentiel métier central. Mais avant tout, il est faut vérifier au moment du recrutement la motivation des animateurs, qui ne peut être uniquement un métier « alimentaire », car il requiert de l'engagement et des aptitudes. Il existe aussi un certificat de qualification professionnelle (CQP).

**Plusieurs compétences clefs sont identifiées :**

- Animation de groupes, d'autant que les enfants n'ont pas choisi une activité et que le périscolaire implique souvent des accueils d'enfants en nombre important ;
- La connaissance de l'enfant, notamment des différents âges ;
- La sécurité.

Mais la formation par les pairs, par l'observation, par les temps d'échanges pour analyser une situation est aussi importante.

Enfin, les animateurs ont aussi un rôle important dans la relation aux familles.

**Plusieurs personnes soulignent que les temps périscolaires se déroulent dans des conditions qui interpellent le métier et les pratiques des associations et des clubs :**

- Des temps courts ;
- Des groupes parfois importants, qui changent ;
- Des enfants qui n'ont pas choisi l'activité ;
- Une absence d'encadrement des apprentissages contrairement au temps scolaire.

Le périscolaire implique d'inventer de nouvelles formes d'animation et d'être innovante dépassant les approches consistant à segmenter les enfants en groupes restreints à partir des tranches d'âge et des niveaux de pratique.

#### 3 Principales questions posées

• **Comment assurer un accueil sécurisant, bienveillant, offrant des moments de détente mais aussi de découverte tout en tenant compte des contraintes : accueil d'enfants nombreux, un manque de personnel formé sur le bassin d'emploi, un fort turn-over et des métiers peu attractifs (temps très partiel) ?**

• **Les ETAPS de la ville s'interrogent également : pour démultiplier la dimension sportive, ils pourraient former les animateurs ? Tout en ayant à l'esprit les contraintes : réglementation sur le matériel, trouver des temps communs...**

• **Il est aussi fait mention de l'absence d'offre sportive en maternelle.**

• **Quelles modalités d'échanges et de régulation entre les différents intervenants de la journée de l'enfant pour permettre une réelle continuité éducative ?**

• **La place des familles se joue de deux façons : comment les informer, les rassurer ?**

• **Le conseil d'école est parfois insuffisant. Dans certaines écoles, des conseils de périscolaire sont expérimentés, il est souhaitable que des enseignants volontaires y participent. Comment les associer ?**



# Restitution des ateliers



## Propositions

- ▶ L'exemple de la formation par les bibliothécaires de la ville des ASEM sur la lecture permet de donner des pistes : former à la posture, rassurer les agents sur leurs compétences, apporter des idées d'activités qui peuvent se décliner et qui sont adaptées à ce temps... Pour les bibliothécaires, c'est une façon d'essaimer également.
- ▶ Le CLEF relate également une expérience de mutualisation et de coéducation entre le CLEF et les animateurs villes. S'appuyer sur l'expertise des associations socio culturelles est également une piste identifiée.
- ▶ En termes d'association, deux modalités apparaissent : les inviter à participer à certains temps d'animation adaptés à une forme de co-animation animateur-parent et faire appel à ceux qui le souhaitent comme personne « ressource ». Il ne s'agit pas de se substituer aux animateurs, mais de permettre des apports extérieurs.

### ▶ Le temps périscolaire appelle à repenser le métier de l'animation :

- Les intervenants doivent disposer d'éléments de formation fondamentaux (sécurité, gestion de groupes, connaissance de l'enfant) très largement dispensé en amont d'une intervention auprès des enfants. Une sorte de tronc commun de l'animation périscolaire à Grenoble
- Faire appel aux ressources et aux professionnels pour former les animateurs, les faire monter en compétences

### ▶ Les animateurs référents sont un maillon essentiel et leur formation est donc clef :

- Rechercher à consolider les équipes et pérenniser l'emploi, notamment en organisant des compléments de temps de travail entre la ville et le réseau des MJC et maisons de l'enfance
- Sortir des logiques institutionnelles et identifier des lieux d'échanges entre acteurs des temps de l'enfant
- Associer les familles de trois façons : informer, être présent, contribuer
- Créer des temps de partage et d'échanges entre animateurs (forme de « supervision »)



# Débat public

**Participants :** Philippe Meirieu ; Charles Hadji ; Fabien Malbet, adjoint au maire, Ecoles ; Elisa Martin, première adjointe au maire, parcours éducatif, tranquillité publique ; Isabelle Becu-Salaün, chef du Pôle Jeunesse, sports et vie associative, direction départementale de la cohésion sociale; Dominique Leporati, directeur académique adjoint.

Le deuxième temps des Rencontres organisé en fin de journée a permis de présenter au public le travail effectué durant l'après-midi et d'échanger avec les participants.

## Quels objectifs et quels engagements pour demain ?

## Quel projet éducatif de territoire, quelles priorités et quels choix pour les enfants grenoblois ?



Une concertation indispensable pour progresser vers une meilleure prise en compte des rythmes de l'enfant au quotidien et une organisation des temps scolaires et périscolaires mieux pensée. Elus, parents et acteurs éducatifs sont invités à débattre de cette question, y compris dans la perspective d'une réduction des inégalités, problème majeur de l'école d'aujourd'hui.



# Clôture

**Intervention : Mme Elisa MARTIN, première adjointe Ville de Grenoble, parcours éducatif et tranquillité publique**

Le bilan de ces Rencontres a été tiré en conclusion par Mme Elisa Martin, première adjointe, après avoir remercié l'ensemble des participants pour leur participation.



Dans un premier temps, elle a souhaité **revenir sur les grands axes du projet politique de la municipalité.**

Ces rencontres ont permis de partager en premier lieu que nous tous partageons les mêmes enfants, constat fondamental pour travailler ensemble. D'autant que la ville souhaite investir tous les temps de l'enfant, en tant que chacun de ces temps participe de la construction de l'enfant, que ce soit le temps scolaire, le temps périscolaire, le temps des loisirs, le temps de l'espace public.

Cette notion de parcours éducatif qui tend notre action a pour objectif de créer des droits locaux dans l'esprit de la proclamation des droits de l'enfant. En travaillant à la complémentarité et à la qualité de l'ensemble de ces temps, nous devrions collectivement pouvoir construire des droits locaux :

- Le droit à la socialisation,
- Le droit au bien-être,
- Le droit à la découverte, mais au-delà à l'appropriation de repères dans son environnement physique et symbolique,
- Le droit à l'émancipation, donc à la construction d'un sens critique, avec la culture comme levier,
- Le droit à la mobilité.

Ce travail implique d'être attentif aux temps charnière : l'entrée à l'école, l'entrée au collège, l'accueil du matin, la rentrée scolaire... Elle relève d'ailleurs que les échanges ont peu porté sur l'accueil du matin et le mercredi après-midi, alors que ce sont aussi des moments importants.

**Dans ce cadre, quelle place donner à la réforme des rythmes scolaires ?**

Cette loi, après avoir suscité de l'adhésion, a finalement été l'objet de critiques fortes pour au moins deux raisons.

Elle a suscité la crainte d'une école qui se recroqueville sur le socle fondamental, sur le tryptique « lire, écrire, compter », au détriment de temps permettant aux enseignants de développer une pédagogie différente. Au risque d'une école fondée sur un enseignement très descendant, quitte à laisser de côté de nombreux enfants.

Elle a aussi induit l'idée que ce qui relève pour certains du « supplément d'âme » reviendrait à la sphère privée ou à l'initiative des seules collectivités locales : le sport, l'éducation artistique notamment. Ce qui ouvre le risque aussi d'une marchandisation de ces enseignements. Or, ces apprentissages contribuent très largement à l'émancipation des enfants, et un retrait de ces matières reviendrait à renoncer à les offrir à ceux qui en ont le plus besoin.

Pour autant, la municipalité veut faire de cette loi une opportunité, veut faire le pari qu'elle peut être facteur d'avancées malgré ses limites, même si, il faut le rappeler, tout ne dépend pas de la mairie.

En dernier temps, elle souhaite en conclusion identifier les points d'accord et donc de travail pour une évolution du périscolaire à Grenoble.

► **La spécificité des enfants d'âge maternelle** semble bien faire consensus. Cela impose de travailler à une continuité éducative en étant particulièrement attentif à la place des familles. Faire des propositions différentes pour cet âge, doit se traduire par des évolutions concrètes autour :

- de l'organisation des temps et notamment de la prise en compte du temps de sieste, notamment pour ceux qui ne fréquentent pas la restauration scolaire,
- du partage de règles partagées entre les adultes, chacun dans leur rôle, par l'adoption d'une charte d'accueil, de regards croisés entre les professionnels, par l'organisation d'espace-temps permettant de faire vivre cette pluridisciplinarité. Cela peut être des formations communes par exemple.

► **L'importance de la professionnalisation des intervenants** auprès des enfants est également un objectif, notamment les animateurs des temps périscolaires et extrascolaires. Cela passe par la dépréciation de ces personnels, par leur stabilisation. Il faut donc que nous soyons capables de construire des temps de travail consolidés, et donc d'intervenir à des moments différents.

► **La nécessité d'identifier et de construire des espaces partagés donnant toute leur place aux familles** est aussi un objectif. Dans certaines écoles, la ville expérimente les conseils de périscolaire, poursuivons cette expérimentation, généralisons cette pratique pour en tirer un bilan.

► **L'affirmation que le temps périscolaire doit être un moment de découverte, d'expérimentation, un temps différencié du temps scolaire** centré sur les apprentissages doit nous amener à repenser l'offre de la ville. La distinction entre les ateliers éducatifs payants, qui touchent une minorité d'enfants, et la récréative gratuite pour la majorité des enfants interpelle.

Pour conclure, le fruit de ces travaux sera partagé via Internet pour permettre de poursuivre les échanges. Dès la rentrée, des réunions se poursuivront, de façon déconcentrée par groupes d'écoles pour poursuivre les échanges. L'objectif étant bien en janvier prochain de poser de nouvelles modalités d'organisation pour la rentrée 2016.

Enfin, la parole de l'enfant étant souvent la grande absente de ce type de journée, elle a souhaité terminer son propos par une citation de l'article du code civil sur l'autorité parentale qui rappelle la nécessité d' « **associer l'enfant aux décisions qui le concernent selon son âge et son degré de maturité** ».



**Actes des Rencontres de l'éducation - Mercredi 10 juin 2015**



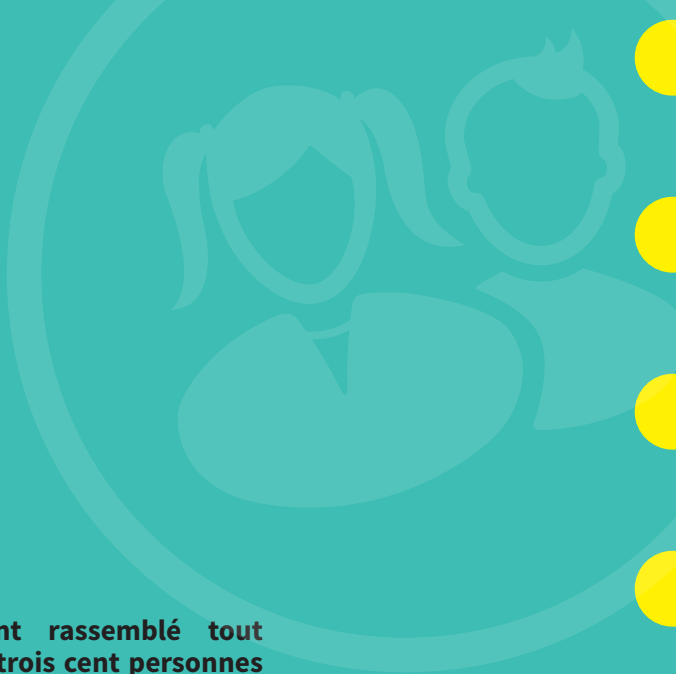
**Ville de Grenoble**

Direction Éducation Jeunesse  
education.jeunesse@grenoble.fr



**Grenoble Alpes Métropole - Ville de Grenoble**

*Création, mise en page et impression :*  
Service reprographie



**Ces Rencontres de l'éducation ont rassemblé tout l'après-midi, de 13h30 à 21h, plus de trois cent personnes durant les différents temps, La Table Ronde, les ateliers et le Débat public.**

**Parents, animateurs, éducateurs, professeurs et directeurs d'écoles, professionnels de l'enfance, personnels municipaux, directeurs de structures sportives, culturelles, socio-culturelles, élus, toutes et tous ont participé activement à cette démarche collective.**

**Ces temps d'échanges, de débats, de concertation ont permis d'identifier les points d'accord et de progrès pour une évolution du périscolaire à Grenoble.**

**Actes des Rencontres de l'éducation - Mercredi 10 juin 2015**



**Ville de Grenoble**  
Direction Éducation Jeunesse  
[education.jeunesse@grenoble.fr](mailto:education.jeunesse@grenoble.fr)